

SÉRIE INSECURE LIVELIHOODS

La série Insecure Livelihoods publie des informations et des analyses sur la complexité des conflits et de la sécurité en République démocratique du Congo. Ses rapports sont basés sur des recherches indépendantes, non partisanes, collaboratives et de terrain.

AUTEURS

<u>Irène Bahati</u> est enseignante et chercheuse au Groupe d'Etudes sur les conflits et la sécurité humaine de l'ISP-Bukavu en République démocratique du Congo.

Stanislas Bisimwa Baganda est chercheur au Groupe d'Etudes sur les conflits et la sécurité humaine de l'ISP-Bukavu et consultant en genre et consolidation de la paix spécialisé dans les dynamiques des conflits à l'Est de la République démocratique du Congo.

CONFLICT RESEARCH GROUP (CRG)

Directeur: Koen Vlassenroot

Directeur de recherche: Christoph Vogel
Responsable projet et formation: Michel Thill
www.ugent.be/ps/conflict-ontwikkeling/crg/en

GROUPE D'ÉTUDES SUR LES CONFLITS ET LA SÉCURITÉ HUMAINE (GEC-SH)

Directeur: Godefroid Muzalia

Chargés de projet : Francine Mudunga, Elisée Cirhuza et Cubaka Muderhwa

www.gecshceruki.org

GOVERNANCE IN CONFLICT NETWORK (GIC)

Coordinateur : Tomas van Acker

www.gicnetwork.be

PUBLISHING

Éditorial : Alice Gregoire

Designer: Marie Wynants, achttien.eu

© 2022 Governance in Conflict Network, basé à l'Université de Gand, Belgique



Photo de couverture : © Josaphat Musamba 2014

Les ONGs vues par le bas

RÉALITÉS ET REPRÉSENTATIONS COMMUNAUTAIRES DE L'AIDE À L'EST DE LA RDC

Irène Bahati et Stanislas Bisimwa Baganda







Sommaire exécutif

Depuis presque trois décennies l'Afrique des Grands Lacs est en proie à des conflits armés meurtriers qui occasionnent des déplacements de populations à l'intérieur du pays comme à l'international. Marqué par des problèmes de gouvernance, de gestion des ressources naturelles, d'accaparement des terres et d'insécurité alimentaire, l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) forme le nœud géographique de ces conflits. De nombreuses Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) œuvrent pour répondre aux crises multiformes de la région. Ce rapport analyse les représentations communautaires quant aux actions de ces acteurs à l'Est de la RDC, dans les territoires de Kalehe et Uvira (Plaine de la Ruzizi). Ces deux zones sont caractérisées par la forte présence d'organisations dans les secteurs de l'humanitaire, du développement et de la promotion de paix (ONGs, agences onusiennes, etc.), ainsi que par l'activisme de groupes armés. Ce rapport permet aux intervenants dans ces zones d'avoir un retour sur les perceptions et les représentations que suscitent leurs interventions auprès des bénéficiaires. L'étude répond aux questions suivantes : quelles sont les représentations communautaires face aux actions des ONGs dans un processus de consolidation de la paix et quels peuvent en être les effets?

Table des matières

1 INTRODUCTION	6
2 MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DES ZONES DE RECHERCHE	9
3 L'HUMANITAIRE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT	12
4 ANALYSE	15
4.1 Diversité de perception du concept « ONG »	15
4.2 Des ONGs à leur propre service ?	17
4.2.1 Approche utilisée et gestion des fonds	17
4.2.2 Implication des bénéficiaires	18
4.2.3 Interactions avec les autorités	20
4.3 Le principe du « laisser pourrir »	
(pourvu qu'on en tire profit en justifiant les fonds)	22
4.4 Quand les interventions laissent des plaies dans la communauté	24
4.5 Des perceptions qui forgent des résistances face aux agents d'ONGs	27
4.6 Qu'en est-il de la consolidation de la paix ?	28
5 CONCLUSION	30
6 BIBLIOGRAPHIE	32

Table des matières 5

1| Introduction

Depuis presque trois décennies l'Afrique des Grands Lacs fait face à des conflits armés meurtriers qui occasionnent des déplacements internes et internationaux de populations (Jacquemot 2009). L'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des épicentres de ces conflits. La région est marquée par des problèmes de gouvernance, de gestion des ressources naturelles, d'accaparement des terres (Mwanawavene 2010, OXFAM 2015) et d'insécurité alimentaire (Ntacobasima et al. 2019, Vwima et al. 2018). Pour répondre à ces crises multiformes, de nombreuses Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) nationales et internationales ont initié des projets humanitaires, de consolidation de la paix et de développement.

En dépit de multiples interventions dans les secteurs de l'humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix, la situation socio-économique des populations semble stagner. Quant aux groupes armés, ils sont encore plus dynamiques qu'avant, surtout dans les zones rurales (Verweijen et al. 2019). Vu leur dynamisme, ces groupes restent une menace permanente pour la paix (Jacquemot 2009, Sheria Nfundiko 2015). L'Est de la RDC est l'une des régions du monde qui, depuis longtemps, connaît un des plus importants déploiements de l'action humanitaire (Jacquemot 2009). Malgré la mise en œuvre d'une variété d'actions menées par des ONGs, cette région demeure sinistrée et s'enlise de plus en plus dans une pléthore d'initiatives humanitaires indescriptible, bloquant tout développement endogène (De Vries 2016).

Cette étude a été menée dans les territoires de Kalehe et d'Uvira (Plaine de la Ruzizi), marqués par la forte présence d'acteurs des secteurs de l'humanitaire,

du développement et de la consolidation de la paix, ainsi que par l'activisme croissant de groupes armés (Assumani 2020, OXFAM 2015), qui plongent les populations dans un quotidien sécuritaire complexe. Tandis que tous les intervenants en présence ont pour leitmotiv d'apporter une assistance en faveur des communautés locales affectées par les conflits, cette assistance est mise en cause non seulement par les bénéficiaires mais également par d'autres ONGs actives dans les zones d'intervention. Elle est parfois source de conflits (Grunewald et Tessier 2001). Cela étant, proposer une anthropologie de l'action des ONGs nécessite de relever les perceptions et les représentations communautaires quant à cette action. Ces perceptions sont partagées autant par les bénéficiaires et les leaders communautaires que par les autorités locales. Parmi les principaux arguments contre la présence des ONGs dans les représentations locales, il y a l'idée que les intervenants renforceraient la pauvreté et que leur « aide » ne serait qu'un prétexte de l'extérieur pour poursuivre des agendas cachées (Raymond et al. 2007). L'impact de l'action des ONGs est fortement critiqué par les bénéficiaires (Dijkzeul et Iguma 2010, Barthold 2014). Les populations ne se perçoivent que comme la cible de stratégies malveillantes de l'extérieur. Elles se vivent comme étant offertes en sacrifice (Girard 1982) pour la poursuite d'intérêts des intervenants étrangers. C'est sur la base de cette perception, de ce ressenti, qu'apparaît un discours « complotiste » contre les ONGs, qui agiraient au détriment des populations sinistrées. Or, Dijkzeul et Iguma (2010) pensent que les perceptions des bénéficiaires sont importantes pour les organisations humanitaires en termes de légitimité (faire ce qu'il faut), d'efficacité (exécuter les choses correctement) et de sécurité (faire les choses en sécurité).

Les représentations et perceptions communautaires des actions des ONGs reposent sur des points de vue différents. Nos recherches de terrain se sont focalisées sur l'approche socio-anthropologique qui privilégie la rigueur de l'enquête et postule que la production de données qualitatives se fait à travers l'interaction entre les chercheurs et leur milieu d'étude sous la forme d'entretiens et observations (Olivier de Sardan 1995a). L'approche socio-anthropologique consiste en l'étude empirique multidimensionnelle des groupes sociaux contemporains et de leurs interactions, dans une perspective diachronique, et combine l'analyse des pratiques et celles des représentations (Olivier de Sardan 1995b).

1 | Introduction 7

Ce rapport a pour objectifs: (i) de comprendre les représentations communautaires des bénéficiaires quant aux actions d'ONGs et (ii) de recueillir les avis et stratégies communautaires pouvant servir aux ONGs pour revoir leur approche d'intervention. Sur ce point nous avons analysé les déclarations et les discours, les attitudes et les comportements des communautés bénéficiaires qui renseignent sur les perceptions, représentations qu'elles se font des ONGs et de leurs actions dans l'Est de la RDC. Selon la théorie sur les perceptions, la réalité est toujours le résultat d'un travail d'interprétation qui intègre les caractéristiques objectives du réel, les expériences antérieures des individus et de leur groupe, et leurs systèmes de valeurs, eux-mêmes dépendant de l'histoire et du contexte social ou idéologique auquel les individus sont imbriqués (Guimelli 1999). Cela étant, l'étude voudrait réponde aux questions suivantes :

Quelles sont les représentations communautaires des actions d'ONGs et d'agences humanitaires dans le processus de consolidation de la paix, et quels sont les effets de ces représentations?

Dans la quasi-totalité des recherches sur les perceptions des actions d'ONGs, le terme est employé comme synonyme de « vue », parfois avec des termes connexes tels que « croyance », « interprétation » ou « avis critique » (Dijkzeul et Iguma 2010). Les représentations communautaires recouvrent l'ensemble des croyances, des connaissances et des opinions qui sont produites et partagées par les communautés d'un même groupe, à l'égard d'un objet social donné (Quilliou-Rioual 2014). Dans ce rapport, « les perceptions et représentations communautaires » font référence aux discours, opinions et interprétations des communautés de Kalehe et de la Plaine de la Ruzizi, considérées comme les bénéficiaires de plusieurs interventions menées par des organisations humanitaires ayant pour objectif la consolidation de la paix ou le développement. Ces communautés sont représentées dans le présent travail par leurs leaders locaux, des « bénéficiaires de l'aide » et d'autres parties prenantes.

2 | Méthodologie et présentation des zones de recherche

Cette partie présente la démarche méthodologique de ce travail ainsi que les zones qu'il cible. À travers une approche socio-anthropologique, des outils qualitatifs en sciences sociales ont été mobilisés (Van Campenhoudt 2011). L'un des principes essentiels de cette approche consiste à rechercher les contrastes entre les informations récoltées dans les différents corpus documentaires, discursifs et observationnels. Nous avons mené des entretiens semi-directifs (Kaufman 2008) individuels et en focus group (groupes de discussion) avec les acteurs ciblés par l'étude.¹ Les données de terrain ont ensuite été triangulées avec d'autres sources d'information, dont les précédentes études qui ont été réalisées en rapport avec l'objet de notre recherche (Dijkzeul et Iguma 2010). L'échantillonnage aléatoire d'interviewés inclut des bénéficiaires, des leaders communautaires, des représentants des autorités locales, des responsables des services de sécurité et certains agents locaux d'ONGs.

Les recherches de terrain ont été effectuées au mois de juillet 2021 à Kalehe et dans la Plaine de la Ruzizi. Deux raisons ont motivé le choix des territoires de Kalehe et d'Uvira (Plaine de la Ruzizi). Premièrement ces deux régions, contrairement aux autres territoires qui composent la province du Sud-Kivu, sont caractérisées par une diversité culturelle importante, du fait notamment de la coexistence d'une multitude de communautés. Cette diversité culturelle s'accompagne du développement de certaines attitudes

Des entretiens individuels et focus groupes ont été conduites avec les populations et leaders communautaires, juillet 2021

qui renforcent le clivage autochtones-allochtones. Deuxièmement, ces deux régions accueillent depuis une dizaine d'années des ONGs qui comptent parmi leurs objectifs la construction de la paix (peacebuilding). Force est de constater que malgré les moyens mis en jeu, la paix n'est jamais au rendezvous et ces régions basculent parfois du jour au lendemain dans des épisodes de violence inouïs aux accents identitaires.

Créé par l'autorité coloniale Belge le 28 mars 1912, Kalehe est l'un des huit territoires de la province du Sud-Kivu avec une superficie approximative de 4000 km² et une population estimée autour de 750 000 habitants.² Depuis lors, la zone a subi plusieurs modifications de ses limites géographiques. La plus importante fut la décision administrative créant le territoire d'Idjwi en 1972³. Kalehe est limité au Nord, par les territoires de Masisi et Walikale (Nord-Kivu), à l'Est par le Lac Kivu, à l'Ouest par le territoire de Shabunda et au Sud, par le territoire de Kabare. La population de Kalehe est répartie en six communautés : Havu, Tembo, Rongeronge, Hutu, Tutsi et les Twa/Mbuti. Les populations « rwandophones » (Hutu et Tutsi) habitent en majorité sur les hauts plateaux où les conditions climatiques sont favorables à l'élevage de bétails. Les Tembo et Havu habitent généralement sur les bas plateaux et sur le littorale du lac Kivu. Les Twa/Mbuti considérés sont éparpillés sur l'ensemble du territoire. Enfin, les Rongeronge sont présents dans le groupement de Kalonge.

Le territoire d'Uvira est composé de 3 chefferies : Bavira, Bafuliiro et la chefferie de la plaine communément appelée « Chefferie des Barundi ». La Plaine de la Ruzizi connait des conflits de pouvoir coutumier (opposant surtout les Fuliiro aux Rundi), ainsi que des conflits fonciers dans lesquels sont mêlés les groupes armés locaux. La plaine de la Ruzizi est une bande de terre d'une superficie de 1750 km² située à 800 m d'altitude en moyenne (Furaha et al. 2016). Elle est partagée entre les trois pays de la Communauté économique des pays de la région des Grands Lacs (CEPGL). La Plaine doit son nom à la rivière Ruzizi, exutoire du Lac-Kivu qui rejoint le lac Tanganyika et qui

² Rapport annuel du territoire de Kalehe, 2014.

³ Lors de la rébellion RCD (1998-2003), Bunyakiri fut érigée en territoire. Cette tentative d'autonomisation fut abolie en 2007.

constitue également la frontière naturelle entre ces trois pays. Depuis la guerre de AFDL (1996-1997), le territoire d'Uvira n'a jamais connu la stabilité. L'insécurité installée a été renforcée par l'avènement en août 1998 du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD). Les actes violents perpétrés par le RCD ont provoqué la résurgence de mouvements de résistance Maï-Maï.

3 |

L'humanitaire,

la consolidation de la paix et le développement

Lamartine et Chateaubriand, deux poètes français du 19e siècle sont les premiers à utiliser le mot humanitaire dans un sens philanthropique, c'està-dire de bienveillance envers « l'humanité considérée comme un grand être collectif » (Brauman 2000 : 30). Néanmoins, la définition de l'humanitaire dépend de l'approche utilisée. La Cour Internationale de Justice de La Haye, dans son arrêté du 27 juin 1986 dans le cas Nicaragua vs. États-Unis, donne une définition juridique de l'humanitaire comme étant « une aide en alimentation, en médicaments, en vêtements par opposition aux fournitures d'armes, de munitions, de véhicules ou matériels susceptibles de causer des dommages ou la mort ». Ryfman (1999) définit l'humanitaire en intégrant plusieurs facteurs interdépendants dont l'importance n'est pas hiérarchisée : le mouvement, l'acteur, l'opérateur, le temps, l'espace humanitaire, le bénéficiaire, l'assistance et la nature de celle-ci, la référence à des valeurs et des idéaux, le respect de principes idéologiques et de règles éthiques. Le terme humanitaire a évolué conceptuellement pour se référer de plus en plus spécifiquement à l'action qu'on appelle précisément aujourd'hui « action humanitaire » (Barthold 2014).

Dans la plupart de cas, l'action humanitaire est appréhendée sous un angle purement pratique et matériel (Barthold 2014), comme c'est le cas dans le cadre de nos recherches. En situation de crise, qu'elle soit causée par les conflits armés (politiques) ou par des risques naturels, l'action humanitaire est gouvernée par « les principes humanitaires ». Ces principes sont ancrés dans le Droit International Humanitaire (DIH), qui régule la conduite des conflits armés et vise à en limiter les effets. Parmi ces principes il y a lieu de

citer: l'humanité, la neutralité et l'impartialité. Ainsi, le DIH délimite aussi les conditions que les parties en conflit peuvent imposer aux acteurs cherchant à apporter leur aide aux populations dans le besoin. La naissance des organisations humanitaires est ancrée dans l'histoire de la colonisation ainsi que dans des contextes de guerres de l'occident. Depuis la fin des années 1960, les actions de secours d'urgence et d'assistance aux populations vulnérables, en détresse, sinistrées, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés ont connu une croissance fulgurante, faisant apparaître une gamme d'acteurs étendue (Ryfman 2004).

Les organisations humanitaires ciblées par cette recherche interviennent en RDC dans les territoires de Kalehe et d'Uvira mais aussi dans bien d'autres régions depuis plus de deux décennies. L'intensité de leur activité résulte de l'augmentation des mouvements de populations et de l'insécurité qui durent depuis l'escalade des conflits à l'Est de la RDC. La présence de groupes armés dans l'Est de la RDC ainsi que les conflits intercommunautaires, constituent une menace omniprésente pour la population (Jacquemot 2009, Sheria Nfundiko 2015). Malgré plusieurs accords de paix, les affrontements armés persistent et se mêlent à d'autres facteurs qui rendent les habitants vulnérables, comme par exemple, un taux de malnutrition élevé, la prévalence d'épidémies récurrentes, la pauvreté chronique, une situation politique volatile, la concurrence pour les ressources naturelles, le changement climatique et les risques naturels (Lagrange 2005).

Quant au concept de « consolidation de la paix », il mérite d'être défini dans cette recherche dans la mesure où plusieurs organisations interviennent pour la « consolidation de la paix » en RDC. Notion millénaire, la paix a fait l'objet de plusieurs définitions à travers l'histoire sans qu'aucune puisse faire l'unanimité. Notion plurivoque, la paix est donc définie de deux manières : la paix négative et la paix positive. La première traduit la simple absence de violence directe et organisée entre groupes humains ou nations ; alors que la deuxième s'inscrit dans une perspective à plus long terme qui doit permettre de construire une paix durable par la coopération entre ces groupes ou nations et l'éradication des causes profondes du conflit (Collier et Hoeffler 2006). Ainsi, c'est au regard de cette distinction entre paix négative et paix positive qu'a été formulée une nouvelle dimension de la paix à savoir, la

consolidation de la paix après un conflit (ou post conflit) (Sanbèlè Dominique 2015). La consolidation de la paix suscite une nouvelle dynamique autour de la paix qui se donne pour objectif de la rendre plus stable et durable. C'est ainsi que pour consolider la paix interviennent non seulement les Nations Unies (qui ont la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale selon la Charte des Nations Unies) et d'autres organisations internationales mais aussi des ONGs.

Enfin, le concept de « développement » peut être défini comme un ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le canal d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs (Iliassi 2012). Dans la plupart de cas, les ONGs de développement se concentrent sur des projets ou programmes durables d'assistance dans les secteurs du social et de l'économie, entre autres les domaines les plus essentiels tels que la santé, l'éducation, l'hydraulique, l'agriculture, le renforcement des capacités du secteur public, les réformes politiques et institutionnelles (Sékouna Keita 2009). On observe qu'avec le temps, la dichotomie entre les ONGs du secteur du développement et les ONGs humanitaires devient de moins en moins d'usage. Il serait moins pertinent car les ONGs humanitaires mènent des programmes de moyen ou de long terme (Ryfman 2013) en plus des programmes d'assistance d'urgence - en situation de catastrophes naturelles ou de conflits armés - qui sont leur premier domaine d'intervention.

Précisons que ce rapport regarde les trois types d'ONGs à la fois, cest-à-dire des ONGs humanitaires, des ONGs de consolidation de la paix et enfin, des ONGs de développement.

4 | Analyse

Menée à Kalehe et dans la Plaine de la Ruzizi, cette recherche renseigne sur l'existence de plusieurs ONGs (inter)nationales et agences onusiennes intervenant dans plusieurs domaines entre autres l'éducation, la santé, l'agriculture, la lutte contre les violences basées sur le genre, la réhabilitation des routes de desserte agricole, la protection de l'environnement, la conception des projets de développement basés sur les plans locaux de développement, l'abris, la protection de l'enfance, la consolidation de la paix, la sécurité, la réinsertion socio-économique, l'encadrement des démobilisés et autres. Cette recherche part du constat que, malgré les interventions de ces acteurs dans ces domaines, les communautés locales attendent plus. Les personnes interviewées formulent un certain nombre de plaintes et du mécontentement quant aux interventions des ONGs dans leurs milieux.

4.1 Diversité de perception du concept « ONG »

De la même manière que la définition classique d'une ONG ne fait pas l'unanimité dans la littérature (Perroulaz 2004), les personnes interviewées dans nos zones de recherche livrent des perceptions différentes du concept ONG. Les extraits d'entretiens ci-dessous permettent de mieux appréhender ces perceptions. Des compréhensions individuelles du concept d'ONG se dégagent autant de définitions. Par exemple l'administrateur territorial de Kalehe définit une ONG comme :

« un partenaire du gouvernement qui vient appuyer les plans gouvernementaux. Même si la réalité prouve que les ONG travaillent d'abord pour elles-mêmes et n'appuient pas les plans du gouvernement comme cela devrait être fait. »⁴

⁴ Entretien avec l'AT de Kalehe, juillet 2021.

De leur côté, les cadres agricoles de la chefferie de Buhavu pensent qu'une ONG est avant tout :

« une structure, une voie d'enrichissement de certains et non l'accompagnement du développement de la base. Si c'est vrai qu'elles travaillent pour le bien-être de la population, elles allaient impliquer les personnes des communautés locales dans leur gestion parce que ce sont les structures de la base qui connaissent les véritables problèmes locaux. »⁵

Selon un agent de la Fondation Panzi:

« une ONG est une organisation qui par son apparence, on pense qu'elle vient aider les gens mais en réalité pas du tout. Cette organisation a des faces cachées [ayant] pour piller les ressources naturelles de la RDC. »⁶

De son côté, un préfet de l'Institut Supérieur de Kalehe estime que :

« les ONG sont des commerçantes qui viennent tromper la communauté pour l'intérêt des animateurs et des bailleurs de fonds. Or, elles devaient être des structures qui s'attèlent aux problèmes de la population et qui y apportent solution. De plus, elles brillent par la ségrégation dans leurs interventions. »

Le président du Comité local de Développement de Kalehe n'a pas caché son mécontentement. Pour lui :

« Les ONG sont des voies qui facilitent à leurs bailleurs de fonds de s'enrichir derrière le dos des populations bénéficiaires. Elles viennent nous plonger dans un malheur accru, il faut que dans l'avenir on chasse toutes les organisations dans ce territoire. En plus de cela, leur rôle est de tromper les gens et s'enrichir derrière les dos des autres. Il serait important qu'on se désengage des actions des ONG et investir dans les activités privées. »⁷

C'est surtout au niveau des rôles que les différents interviewés attribuent aux ONG que divergent leurs perceptions de ce concept. Parmi les représentations communautaires courantes du rôle des ONGs, il y a l'idée que certaines ONGs ne seraient ni apolitiques ni neutres comme elles le prétendent mais auraient des intérêts politiques cachés.

⁵ Focus group avec des cadres agricoles de la chefferie de Buhavu, juillet 2021.

⁶ Entretien avec un agent de la Fondation Panzi, Kalehe, juillet 2021.

⁷ Entretien avec le président du CLD, Kalehe, juillet 2021.

4.2 Des ONGs à leur propre service?

Nous proposons ici une analyse en trois sous-parties des perceptions qu'ont les interviewés des interventions des ONGs et des représentations qu'elles informent.

4.2.1 APPROCHE UTILISÉE ET GESTION DES FONDS

Du point de vue communautaire, les actions des ONGs ne feraient que s'inscrire dans un ensemble de stratégies ayant pour objectif de justifier leurs fonds et non réellement d'aider les bénéficiaires. Si plusieurs ONGs tant locales, que nationales ou internationales estiment que leurs actions sont une réussite pour les communautés plusieurs sources pourtant, à Kalehe et dans la Plaine de la Ruzizi, mentionnent que les ONGs ne seraient qu'à leur propre service et que leurs actions n'auraient que très peu d'impact dans l'absolu. En ce qui concerne l'efficacité des interventions d'ONGs, les communautés pensent que ces interventions ne sont pas efficaces. Par exemple, les interviewées ont dénoncé dans un focus groups le fait suivant :

« UNOPS sous-traite PICAGEL dans le cadre de la construction des routes de desserte agricole. Mais, rien n'est visible. Ces ONGs prétendent avoir réhabilité les tronçons routiers Sange – Kaberagule – Kigoma – Kalungwe. Mais lorsqu'il pleut, même le vélo ne peut plus y passer. Or, c'est des milliers de dollars qui y ont été déversés! »⁸

Les autorités administratives et coutumières à Kalehe font le même constat regrettable :

« Ils [les ONGs] viennent avec les projets déjà élaborés et passent par Kinshasa, ensuite Bukavu où ils concluent tout. Et les communautés locales de subir les conséquences de leurs accords comme ici on ne sait plus les désorienter selon leurs intérêts. On est alors obligés de les orienter selon notre plan conformément à quatre piliers majeurs dont paix, sécurité, démocratie et gouvernement ; gestion micro-économique et développement de l'activité économique ; infrastructure, environnement et bien-être social. Mais le mwami [chef coutumier] a décrié leur situation de paupérisation de ses dirigés. »

⁸ Focus group avec OPJ PNC, Commandant Compagnie FARDC, AG Hôpital et président de la société civile, Sange, juillet 2021.

 $^{^{\}rm 9}~$ Focus group avec les cadres agricoles de la chefferie de Buhavu, juillet 2021.

Mais c'est avant tout la manière d'opérer et le comportement des ONGs qui suscitent chez les « bénéficiaires » de leurs programmes un sentiment généralisé de déception. A leurs yeux, la grande partie des financements ne revient qu'aux ONGs à travers la pratique dite de l'« opération retour ».¹º Quant au reste de ces financements, il se volatilise selon eux dans les mains des intervenants (responsables de la mise en œuvre des programmes) : ils recevraient, selon les interviewés, beaucoup d'argent pour n'en utiliser que peu au bénéfice réel des habitants. En plus de cela, les ONGs cumuleraient plusieurs projets en un seul, en d'autres termes un seul projet servirait à en justifier plusieurs demandes de financement à la fois, alors même que sur le terrain l'impact de leurs actions n'est pas visible. Le président de la société civile de Sange a témoigné :

« La population bénéficiaire n'y comprend pas grand-chose. Elle a déjà compris qu'elles [les ONGs] ne viennent que pour défendre leurs fonds ! \mathbf{s}^n

4.2.2 IMPLICATION DES BÉNÉFICIAIRES

A cette négligence des besoins des bénéficiaires et du ressenti qu'ils ont vis-à-vis de la présence des ONGs, s'ajoute un manque d'implication des acteurs communautaires locaux de la part de ces dernières. Presque tous nos interviewés estiment que les ONGs ne collaborent pas avec les bénéficiaires, les leaders locaux et les autorités locales. Pourtant, pour garantir l'efficacité et la légitimité de leurs interventions, ces acteurs devraient collaborer étroitement et interagir avec les locaux. Une telle collaboration permettrait de capitaliser leurs connaissances pour concevoir des projets mieux adaptés aux différents contextes locaux. Les autorités administratives de Sange font part de ces difficultés :

« Les ONG n'impliquent ni les autorités locales, moins encore la population. Elles ne consultent personne au niveau de la base pour recueillir leurs avis quant au besoin ou problème à résoudre. Quand-elles viennent dans une entité, elles ne font que présenter des civilités seulement. Et arrivant, on constate qu'elles avaient déjà fini des clauses du sommet de l'Etat à la province. Une situation qui nous plonge dans une difficulté pour les réorienter selon le plan local de développement. »¹²

¹⁰ Entretien avec le président de la SOCIV/Sange, juillet 2021. Le terme «opération retour» consiste en un renvoi par les bénéficiaires d'une partie de fonds aux ONGs qui ont financé un projet ou une action.

¹¹ Entretien avec le président de la société civile, Sange, juillet 2021.

¹² Focus group avec des autorités administratives de Sange, juillet 2021.

Ces propos convergent avec ceux du président du Comité Local de Développement à Kalehe :

« C'est là qu'un grand flou règne ! on n'y comprend plus rien. Dernièrement, le Comité Local de Développement dans les Entités Territoriale Décentralisées – la chefferie a décrié cet imbroglio que la province provoque dans le territoire. Les ONGs ont d'autres agendas cachés : elles servent de renseignement aux multinationaux pour leurs fins inconnues par la base. »¹³

Concernant la question de l'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des projets, les avis divergent en fonction des interviewés, c'est-à-dire selon qu'ils appartiennent aux autorités locales ou sont des membres de la société civile non impliqués ou impliqués dans cette mise en œuvre. Selon les autorités locales et les membres de la société civile qui ne sont pas impliqués dans les projets ou dans leur mise en œuvre, les ONGs viendraient avec des projets déjà élaborés et financés. Le flou qu'entretient leur non-implication dans ces interventions, a pour conséquence de conduire les acteurs de la société civile et d'autres structures locales à soupçonner un complot autour de la présence des ONGs. Les propos de ce membre de la société civile à Bushushu en témoignent :

« Nous avons un problème très sérieux car nous avons une population très naïve ! Sinon, nous allions refuser toutes les interventions. Après avoir rencontré les autorités, ils s'enfichent des autres structures de la société civile. »¹⁴

A Sange par exemple, dans la Plaine de la Ruzizi, certains leaders communautaires estiment que les ONGs se préoccupent davantage du lucre que de l'assistance humanitaire, de la consolidation de la paix ou du développement :

« Vues leurs réalisations, interventions, une ONG est une marchandise pour ceux qui ne sont pas employés. Cette marchandise est pour se partager de l'argent entre bailleurs de fonds et les responsables des ONGs et appauvrir la population. Mais, c'est l'Etat Congolais qui en est la grande cause. Les ONGs ne font rien pour la paix : c'est plutôt la SOCIV et la population qui sont en train de se libérer pour que Sange retrouve la sécurité. »¹⁵

¹³ Entretien avec le président du CLD de Kalehe, juillet 2021.

¹⁴ Entretien avec un membre de la société civile de Bushushu, Juillet 2021.

¹⁵ Focus group avec OPJ PNC, Commandant Compagnie FARDC, AG Hôpital et Président de la société civile, Sange, juillet 2021.

4.2.3 INTERACTIONS AVEC LES AUTORITÉS

Tandis que certains perçoivent les ONGs comme des acteurs marchands, d'autres estiment carrément qu'elles seraient à la base de la recrudescence de l'insécurité dans leurs zones d'intervention. Certains de nos interviewés supposent que des acteurs d'ONGs collaboreraient avec les « ennemis de la paix » et contreviendraient à la consolidation de la paix à l'Est de la RDC. Ces propos corroborent l'étude menée par Dijkzeul et Iguma (2010) sur les perceptions locales de deux organisations humanitaires, International Rescue Committee (IRC) et Malteser International à l'Est de la RDC. En effet, il ressort de cette étude qu'à Bukavu certains congolais supposent que l'IRC, en raison de son origine américaine, soutiendrait les objectifs politiques du gouvernement rwandais. Dans le cadre de notre recherche, un membre de la société civile de Sange s'exprime dans ce sens :

« Les ONGs n'ont jamais dit la vérité, elles ont des agendas cachés! elles affichent une image humanitaire mais à vrai dire, elles ne le sont pas. D'ailleurs elles sont à la base de la recrudescence de l'insécurité et autres conflits dans les zones où elles interviennent. Bref, il y a incompatibilité entre leurs actions et ce que le peuple attend d'elles. »¹⁶

En revanche, lorsque l'on s'entretient avec des membres d'organisations locales qui bénéficient des projets des ONGs, ceux-ci estiment que leurs partenaires consultent les communautés locales en vue de l'élaboration de leurs projets d'aide humanitaire et examinent leurs besoins. A ce propos, un responsable d'une coopérative à Sange a fait savoir que « les ONGs viennent faire l'étude de base et des avis des besoins locaux. »¹⁷ Néanmoins, les mêmes interviewés constatent qu'une fois passée la phase de consultation, dès que le projet est financé, ils ne sont plus impliqués dans sa mise en œuvre. Selon les membres de la société civile territoriale de Kalehe : « les ONGs falsifient même les données qu'elles récoltent sur terrain et rapportent autre chose aux bailleurs de fonds. »¹⁸ D'autres, comme le président de la société civile de Sange, regrettent que les ONGs Internationales interviennent à distance et n'aient même pas de bureau permanent sur le terrain :

¹⁶ Entretien avec un membre de société civile, Sange, juillet 2021.

¹⁷ Entretien avec le président du comité de reboisement (CORASE) et responsable d'une coopérative, Sange, juillet 2021.

¹⁸ Focus group société civile territoriale, CTJ, LUCHA, NDSC territoriale, Bushushu, Kalehe juillet 2021.

« Elles ne font rien! Elles n'ont même pas de bureau dans leurs zones d'intervention. C'est simplement pour se distribuer des fonds. Ces ONGs n'ont pas d'importance pour la population parce [leur impact] n'est presque rien. »¹⁹

Les interviewés pensent également que les ONGs cherchent à entretenir une image paternaliste auprès des bénéficiaires et œuvrent dans la logique selon laquelle la main qui donne serait toujours supérieure à celle qui reçoit. Ainsi, l'Administrateur de Kalehe mentionne avec regret :

« Les ONGs donnent aux bénéficiaires entre 1 et 5 USD comme frais de transport pour toute une journée ; une véritable paupérisation communautaire qui ouvre à une pauvreté. Et donc, les ONGs viennent appauvrir la population pour qu'elles la maintiennent dans le paternalisme et l'attentisme. C'est une colonisation qui s'est transformée en ONG. »²⁰

La représentation dominante des ONGs qui se dégage clairement des discours des interviewés est donc l'idée que, sous couvert d'aide humanitaire, elles ne seraient en réalité qu'à leur propre service. En ne saisissant pas l'opportunité d'impliquer les acteurs locaux ni de recourir à leur savoir-faire afin de comprendre les dynamiques socio-économico-politiques locales, la plupart des ONGs actives à Kalehe et dans la Plaine de la Ruzizi entretiennent les soupcons de la population quant à leurs intentions réelles. Pourtant, s'appuyer sur les acteurs locaux permettrait d'anticiper et de prévenir l'émergence de malentendus, qui résultent souvent du manque d'adaptation des actions menées au contexte et aux besoins des bénéficiaires. Des études antérieures sur les perceptions locales de l'action des ONGs dans bien des contextes, imputent cette faiblesse concernant l'implication des acteurs communautaires et locaux, aux acteurs de ces ONGs. Elles sont ainsi perçues comme des acteurs avec des visées (cachées) économiques et politiques. Une analyse systématique des discours des bénéficiaires permet de voir que les perceptions négatives des actions des ONGs sont nombreuses et prégnantes et devraient interpeller davantage ces acteurs dans leurs interventions.

¹⁹ Entretien avec le président de la SOCIV/Sange, juillet 2021

²⁰ Entretien avec l'AT/Kalehe, Kalehe juillet 2021

4.3 Le principe du « laisser pourrir » (pourvu qu'on en tire profit en justifiant les fonds)

Les interventions de certaines ONGs dans le domaine de la sécurité et de la résolution de conflits dans la Plaine de la Ruzizi et à Kalehe semblent dominées par un statut quo opérationnel inopérant. Toutes les personnes que nous avons interrogées ont souligné que les ONGs actives dans leur milieu n'auraient qu'une action passive dans le processus de consolidation de la paix et ne mettraient à l'avant plan que leurs propres intérêts. A l'instar de la Plaine la Ruzizi, les leaders locaux, les membres de la société civile et bien d'autres informateurs estiment que les problèmes sécuritaires sont alimentés par les ONGs, comme en témoignent les propos tenus dans ce focus group :

« Le problème de la Plaine de Ruzizi est soutenu par les ONGs. Elles sont à l'origine de la création d'un pouvoir parallèle entre le Rundi et le Fuliro. Dans leurs activités elles invitent les autorités du groupement de Kabunambo et celui de Luberizi qui ont chacun deux chefs de groupement. Cela devient comme un élément de soutien de la faiblesse de l'Etat et ne fait pas pression pour résoudre ce problème. Les ONGs appliquent le principe « laisser-pourrir » par ce qu'elles en tirent profit. »²¹

Toujours dans la Plaine de la Ruzizi, plusieurs personnes attestent que la majorité des ONGs en présence ne se seraient pas ancrées localement pour aider la population à sortir de l'impasse sécuritaire dans laquelle elle se trouve, mais pour des motivations financières. C'est par exemple le cas des membres de la coopérative des producteurs de riz *Tuungane* (« unissons-nous ») qui estiment que :

« Les ONGs viennent non pour aider la population mais elles cherchent des couvertures pour justifier leurs fonds : c'est un *deal*, un *cop*. Par exemple, dans une organisation le superviseur a demandé à l'animateur 50\$ chaque mois de son salaire. Mais comme il l'a refusé, il a été chassé du boulot. »²²

²¹ Focus group avec OPJ PNC, Commandant Compagnie FARDC, AG Hôpital et président de la société civile, Sange, juillet 2021.

²² Focus group avec les membres de la COPRITU (coopérative des producteurs du riz Tuungane), Ruzizi, juillet 2021.

Les membres de cette même coopérative ont ensuite développé leur point de vue à travers un exemple :

« Toutes les ONGs viennent avec leurs projets déjà élaborés et financés. Une certaine organisation [...] n'est venue que vers la fin de son projet. Comme elle n'a pas aussi des réalisations sur terrain, elle présente les activités des autres (des paysans) comme ses propres réalisations. C'est le cas de ce qui s'est passé à Runingu. Ce qui est surprenant, le gouvernement lui reconnait des réalisations et défend ses projets. Outre cela, cette organisation s'est aussi approprié la production d'une autre organisation [...] qui a fourni à Mapendo 10 tonnes de riz le 27 février 2021. Mais, tandis que le chargé de la commercialisation se trouvait déjà à Gihamba, il constate que son riz est déjà publié comme une production de cette organisation alors qu'ils n'ont jamais collaboré avec elle. »²⁵

Selon d'autres sources, pour assurer leurs intérêts financiers et leur crédibilité, certaines ONGs impliqueraient les chefs coutumiers, y compris le Mwami lui-même. Ce dernier userait de son pouvoir et de son influence au sein de sa communauté pour aider ces ONGs, se rendant alors complice d'une forme d'arrangement défavorable à la population. C'est ce que rapporte l'un des agents du bureau du groupement de Kalima à Bunyakiri :

« Cela est le cas d'une ONG [...] qui s'appuie sur le Mwami (chef de chefferie de Buloho) et qui défend, auprès des bailleurs de fonds, des activités qui n'ont jamais existées dans son entité. D'ailleurs, c'est ce chef de chefferie qui est devenu le chef de base à Bunyakiri. Ce projet, financé par les Fonds de Promotion pour l'Industrie, n'a jamais pris en compte les besoins de la population.²⁴

A Kalehe s'ajoute à ce *deal* financier, dont toute la communauté semble être convaincue qu'il existe, la croyance dans l'existence d'un autre *deal* de nature politique, qui constituerait la principale motivation de la présence des ONGs sur le territoire. Ce *deal* politique conclu par des ONGs soutiendrait et alimenterait des groupes armés. Pour les autorités locales de Kalehe interviewées, certaines ONGs ne seraient ainsi pas du tout apolitiques :

²³ Focus group avec les membres de la COPRITU (coopérative des producteurs du riz Tuungane), Ruzizi, juillet 2021.

²⁴ Entretien avec un agent du bureau de groupement de Kalima, Bunyakiri, juillet 2021.

« D'autres ONGs sont soupçonnées de cacher et d'alimenter les milices en armes. L'exemple qui soutient cette allégation est qu'en 2019, une ONG inconnue (jusque maintenant) a accosté au port ATRACO avec comme mission [de] venir identifier les vulnérables issus des Hauts Plateaux de Kalehe. En 2020, elle distribue des fonds aux Batembo et Bahutu. Toutefois, leur cible était seulement les Banyamulenge. Et en 2021, une organisation [...] vient construire des maisons pour ces mêmes cibles [Tutsi] dans les Hauts Plateaux. Mais l'administrateur territorial s'est imposé et leur a obligé de servir d'autres vulnérables à Kalehe centre parce que toutes [les populations] sont dans une même situation. Curieusement, toutes ces ONGs sont dirigées par les Tutsi. Peut-on s'imaginer quelle corrélation dans ces interventions? »²⁵

4.4 Quand les interventions laissent des plaies dans la communauté

Les ONGs qui agissent dans le domaine de la « consolidation de la paix » en marge de leurs interventions dans les communautés locales, font de la sensibilisation aux conflits un des principes directeurs du processus de recherche de la paix. Pourtant, les communautés de la Plaine de la Ruzizi et celles du territoire de Kalehe sont dans la quasi-unanimité, persuadées que certaines interventions d'ONGs créeraient des conflits, tandis que d'autres interventions en exacerberaient et que d'autres encore ne feraient rien pour chercher à les résoudre. Un membre de la société civile de Sange en témoigne :

« Leurs interventions [des ONGs] laissent des plaies dans la communauté. C'est le cas de certaines d'entre elles où nous avons remarqué qu'ils ont des penchants! D'ailleurs, si rien n'est fait, dans les jours qui viennent, on risque d'enregistrer encore des morts à Mutarule à cause de l'affiche, ou mieux, des écrits qui ont été constatés à la chefferie de Barundi. Donc, il faut une intervention urgente du ministère parce que le pire est déjà prévisible dans cette partie de la Plaine. »²⁶

Cependant, une fois les conflits communautaires identifiés, certains militants des droits de l'homme, des ONGs locales et d'autres leaders communautaires organisent des médiations et d'autres interventions qui aboutissent

²⁵ Focus group société civile territoriale, CTJ, LUCHA, NDSC territoriale, Bushushu, Kalehe juillet 2021.

²⁶ Entretien avec un membre de la société civile de Sange, juillet 2021.

dans la plupart des cas à une résolution pacifique de ces conflits. C'est ce que rapportent certains militants des droits de l'homme et de la justice, à l'instar des Héritiers de la Justice à Sange. Mais à Kalehe, les membres de la communauté estiment quant à eux que les interventions des ONGs ne font qu'engendrer des conflits dans leur zone :

« Les ONGs contribuent à l'accroissement de conflits dans la communauté. Certains se sont appuyés sur les exemples comme celui des déplacés des moyens et hauts plateaux de Kalehe et attestent qu'il y avait une grande ségrégation dans leur traitement : les Tutsi recevaient 120 USD qu'ils retiraient à la COOPEC. Tandis que les Congolais d'origine recevaient une natte, la farine (de mauvaise qualité), le haricot, etc. tout cela avait une valeur de 70 USD. Ce qui a créé une division et plusieurs conflits dans la chair de ces déplacés. »²⁷

Toujours à Kalehe, la communauté fait part de l'existence de conflits ouverts entre plusieurs organisations et les « bénéficiaires » de leurs activités. Ce bénéficiaire par exemple, s'indigne de l'existence d'un tel conflit entre une organisation et la population de Kalehe :

« L'exemple est celui de Ziralo où il y a un conflit entre l'ONG TPO et la population à cause de l'enregistrement des bénéficiaires d'une aide humanitaire. Lors de la distribution, ils ont privilégié une communauté [plutôt] que d'autres (les Batembo). Cela a conduit la population locale à rédiger une plainte contre cette organisation. Cette situation a fait que l'Administrateur du Territoire convoque tous les administratifs du territoire pour concilier les parties en conflit. »²⁸

Le président du Comité Local de Développement de Kalehe mentionne également que :

« Ce qui est surprenant, à part leur malhonnêteté, [c'est que] ces 'soi-disant' humanitaires ont comme slogan « No war, no life » Cela a accru les groupes armés et autres bandits dans notre milieu. »²⁹

²⁷ Entretien avec le préfet de l'Institut Kyamate, Kalehe juillet 2021.

²⁸ Entretien avec un bénéficiaire d'une action humanitaire, Kalehe juillet 2021.

²⁹ Entretien avec le président du CLD de Kalehe, Juillet 2021.

Par ailleurs, de la même manière qu'il existe des conflits entre ONGs et communautés, il existe aussi des conflits d'intérêt entre les ONGs elles-mêmes, comme le regrette un agent de la Fondation Panzi:

« Certaines organisations s'impliquent dans certains domaines alors qu'elles n'ont pas d'expertise. L'exemple est de CDJP appuyé par CORDAID. Elle a chassé les psychologues de la Fondation Panzi impliqués dans le projet NCA parce que l'hôpital est de BDOM et de l'Archidiocèse. Maintenant ce sont les infirmiers et infirmières qui sont impliqués dans la prise en charge psychologique des victimes. Donc, il y a conflit d'intérêt et tendance de s'approprier les actions et/ou résultats des autres. »³⁰

Signalons en effet que les conflits entre ONGs ne passent pas inaperçu, d'autant qu'ils nourrissent aussi des tensions communautaires. Il apparait de plus en plus clairement que les acteurs d'ONGs ne constituent pas un ensemble univoque, ni un groupe homogène, mais forment plutôt des espaces de pouvoir où plusieurs dynamiques s'affrontent. Ces dynamiques (pratiques) résultent souvent de perceptions différentes. Perceptions et dynamiques différenciées s'auto-alimentent jusqu'à orienter les attitudes de certains bénéficiaires et celles des ONGs. Il a été rapporté par certains bénéficiaires et leaders locaux que ces conflits, souvent ouverts, proviennent des interventions elles-mêmes et de la duplication des actions d'ONGs dans un même milieu. De tels conflits entre ONGs ne font que renforcer la perception négative de leurs actions dans les zones d'intervention, dans la mesure où les bénéficiaires et les autres membres de la communauté ne cessent de se demander si réellement ces ONGs ont le souci de leur apporter une aide ou bien si elles sont tout bonnement en compétition les unes avec les autres. Le préfet de l'Institut Supérieur de Kalehe illustre ce problème avec un exemple :

« Par exemple pour le cas de la Fondation Panzi et Heal Africa qui interviennent à Minova. Ils ont créé un conflit à l'hôpital ; CORDAID aussi avec AAP sont en conflit alors que c'est des partenaires ; il y a plus de 4 ONGs à l'hôpital de Kalehe qui interviennent toutes dans la prise en charge juridique et sanitaire des violences basées sur le genre. »³¹

³⁰ Entretien avec un agent de la fondation Panzi, Kalehe juillet 2021.

³¹ Entretien avec le Préfet d'un Institut Supérieur, Kalehe juillet 2021.

D'autres interviewés ont rapporté des cas de confrontation entre ONGs dans leurs zones d'intervention. Ils ont ajouté par ailleurs, que certaines ONGs actives dans leurs milieux opposent pour des raisons qu'ils ignorent les bénéficiaires de leurs actions les uns contre les autres, en organisant par exemple des formations spécifiques pour une certaine ethnie au détriment des autres. Cette façon de faire exacerbe les tensions communautaires. Ces interviewés ont aussi mentionné qu'alors qu'elles interviennent dans de nouvelles zones, certaines ONGs présentent les réalisations d'autres ONGs comme étant les leurs, parfois même celles des paysans. Le cas ciblé est celui d'ONGs qui interviennent dans les secteurs du wash et de la sécurité alimentaire.

4.5 Des perceptions qui forgent des résistances face aux agents d'ONGs

Si dans certaines zones les agents d'ONGs ne font pas face à des résistances communautaires, dans nos zones d'étude, de tels phénomènes sont rapportés. Ces communautés estiment que les ONGs sont devenues des interlocutrices attitrées des États et des agences internationales d'aide, au point d'observer une tendance à l'institutionnalisation des mouvements sociaux dans le but d'attirer et de conserver des financements, tendance qui les éloigne à terme des préoccupations populaires. Par exemple, dans la routine de l'action humanitaire, il y aurait une tendance dominante à imposer l'aide aux communautés. Ceci encourage les soupçons d'instrumentalisation, d'occidentalisation, de substitution, de fomentation des confits, et ces percetions négatives favorisent des résistances. Rappelons cependant que les perceptions ne sont pas fondées sur une réalité objective mais plutôt sur une interprétation subjective (Dijkzeul et Iguma 2010) et qu'elles façonnent le comportement soit dans l'acceptation soit dans le refus. Ces perceptions communautaires peuvent donc avoir des conséquences graves et parfois imprévues, comme par exemple des formes de résistance. Ceci étant, premièrement, le fonctionnement politique qui caractérise les ONGs engendre des résistances communautaires. On peut citer l'exemple que donne le président de la société civile de Sange :

« Lorsque la population a remarqué que la politique des ONGs était de profiter de leurs ressources, elle s'est soulevée et est allée déraciner tous ces plants et les ont jetés dans l'eau parce

que l'analyse était que c'est une stratégie de s'identifier comme responsables de ces villages une fois que ces plants grandiront. 32

Deuxièmement, les irrégularités observées dans les interventions des ONGs poussent les communautés à résister. Lors d'un focus group a Sange, la communauté raconte :

« D'ailleurs, le président de la société civile avait chassé les ONGs lors qu'elles entassaient les sacs dans la route. Celles-ci sont venues le voir mais il les avait refoulées avec toute violence. »⁵³

Contrairement à ces résistances ouvertes, à Kalehe par exemple, ce sont des avertissements qui sont utilisés. Le président du Comité Local de Développement de Kalehe en donne un exemple éloquent :

« Parfois nous procédons à des alertes et des avertissements aux ONGs qui s'implantent dans notre milieu lorsque nous remarquons qu'elles ne font pas leur mission. Mais, je dois signaler que si les ONGs ne changent pas leurs méthodes/stratégies d'intervention, nous allons les chasser. A titre d'exemple, le cas de ZOA dans le groupement de Lemera, chefferie Bafuliiro est éloquent. Cette organisation impliquée dans la sécurisation foncière ne faisait qu'enregistrer les terres sans remettre les titres aux propriétaires. Mais les jeunes ayant appris qu'elle les remettait aux rwandophones, ils ont pris 2 agents de ZOA en otage avec comme condition la remise de leurs certificats fonciers. Une démarche qui a abouti. Cela avait montré qu'il y avait une politique cachée dans leurs interventions. »34

4.6 Qu'en est-il de la consolidation de la paix?

Un rapport récent du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA, 2021) estime que l'accès humanitaire, physique et sécuritaire, demeure une contrainte majeure pour les acteurs de terrain pour atteindre les populations les plus vulnérables en RDC. Certains de nos interviewés considèrent que la plupart d'agents d'ONGs optent pour le silence et l'inactivité lorsqu'une zone connait de l'insécurité ou de l'instabilité. Ce faisant,

³² Entretien avec le président de la société civile de Sange, juillet 2021.

³³ Focus group avec OPJ PNC, Commandant Compagnie FARDC, AG Hôpital et président de la société civile, Sange, juillet 2021.

³⁴ Entretien avec le président du CLD de Kalehe, juillet 2021.

« le silence et l'inactivité » renforcent les perceptions et les représentations communautaires négatives des organisations ayant pourtant pour mission principale la consolidation de la paix. Un représentant des autorités administratives locales de Sange explique (en respectant l'anonymat des ONGs concernées) que dans la Plaine de la Ruzizi par exemple, les ONGs qui œuvrent pour la défense, la paix et la stabilité n'interviennent aucunement dans la consolidation de la paix, tout en faisant croire le contraire durant les périodes d'insécurité. Selon ces autorités administratives, les ONGs ne feraient grand-chose pour la paix, ce qui conduit la société civile et les jeunes à s'organiser pour « se libérer » en cherchant des solutions locales (les patrouilles nocturnes par exemple) pour assurer la sécurité et permettre la consolidation de la paix. Néanmoins, d'autres sources, à l'instar des certains bénéficiaires d'actions humanitaires dans la Plaine de la Ruzizi, estiment que les agents humanitaires participent à la consolidation de la paix et à la sensibilisation sur les conflits et leur résolution pacifique :

« Il y a certaines organisations humanitaires qui s'efforcent dans le cadre de la consolidation de la paix. Seulement, que l'obtention de la paix nécessite le concours et l'implication de tout le monde. Même si ces organisations ont ce souci de la consolidation de la paix, si les communautés locales par exemple ne les aident pas à atteindre cet objectif, la paix ne sera pas trouvée. »³⁵

Par ailleurs, tous nos interviewés s'accordent sur le fait que la consolidation de la paix à l'Est de la RDC doit provenir d'une collaboration entre les bénéficiaires d'aides, les acteurs locaux, les autorités nationales et les ONGs qui ont le souci de la paix durable en RDC. Tous estiment que la Justice devrait se charger des ONGs qui, dans les coulisses, participent à la déstabilisation sécuritaire de la RDC, en particulier à l'Est. Pour ces interviewés, bien des paysans abandonnent leurs champs autant à Kalehe que dans la Plaine de la Ruzizi pour fuir l'insécurité. C'est pourquoi c'est la consolidation de la paix qui devrait être prioritaire sur toutes autres actions que peuvent envisager les ONGs.

³⁵ Entretien avec un vétérinaire et bénéficiaire d'une aide humanitaire, Sange, juillet 2021

5 | Conclusion

Ce rapport de recherche s'est basé sur une enquête de terrain d'un mois pour analyser les représentations et les perceptions communautaires des actions des ONGs (humanitaires, de consolidation de la paix et de développement) impliquées dans le processus de construction de la paix à l'Est de la RDC, en particulier dans le territoire de Kalehe et dans la Plaine de la Ruzizi. Ce terrain a été mené selon une approche socio-anthropologique en mobilisant les outils méthodologiques qualitatifs en sciences sociales, dont des entretiens semi-directifs (guide d'entretien), des entretiens approfondis avec certains informateurs clés et des focus group.

Il en résulte que les perceptions communautaires face aux ONGs sont d'origines diverses. Elles sont parfois le fruit de rumeurs ou de suspicions, mais se basent aussi sur des expériences vécues, ou encore sur une connaissance assez fine des interviewés du fonctionnement des ONGs. Ces informateurs constatent notamment l'écart entre le travail prévu par les projets des ONGs qui attirent des financements, et la réalité pratique de leur exécution sur le terrain. Il en ressort un climat de méfiance qui s'installe parmi les bénéficiaires face aux actions des ONGs. Ils reprochent aux ONGs de travailler pour leurs propres intérêts et de justifier par de petites interventions au faible impact tous les fonds qu'elles reçoivent. Plusieurs sources à Kalehe et dans la Plaine de la Ruzizi estiment ainsi que les interventions des ONGs ne sont pas basées sur les besoins de la population et que ces ONGs devraient revoir leur approche pour permettre une paix durable dans l'Est de la RDC.

Malgré quelques témoignages qui reconnaissent les effets positifs de la présence des ONGs dans les milieux concernés et leur importance dans la

consolidation de la paix, il n'est pas possible de conclure de cette étude que les effets des actions des ONGs seraient perçus de façon positive par les communautés locales. Les données récoltées indiquent au contraire que la plupart de nos interviewés ont des perceptions négatives des ONGs. Ils considèrent que ces dernières auraient un agenda politique et/ou économique caché et utiliseraient les moyens alloués à leurs projets comme tremplin pour atteindre leurs objectifs. Les communautés dans leur quasi-totalité, suggèrent que les ONGs revoient leurs interventions en se focalisant sur les besoins des communautés locales, en collaborant avec elles et, plus encore, en œuvrant pour la consolidation de la paix. Ces communautés souhaitent également que le gouvernement congolais fasse un suivi approfondi de l'action des ONGs auprès des « bénéficiaires ».

L'étude a mis en exergue l'existence de perceptions diverses et de critiques détaillées formulées par les communautés locales vis-à-vis des ONGs. Nous recommandons donc aux ONGs de se montrer attentives à ces critiques et à ces perceptions, même quand elles sont exprimées par des personnes ou des groupes de personnes qui n'ont peut-être pas une connaissance suffisante de leurs interventions. Ces recommandations s'adressent aux ONGs aussi bien dans le milieu de l'humanitaire, que dans celui du développement ou dans la consolidation de la paix (peacebuilding). Leur application pemettra aux ONGs d'atteindre des objectif tels que : (1) œuvrer dans le respect des principes humanitaires, afin d'éviter d'exacerber des conflits dans les zones d'intervention ; (2) capitaliser les connaissances locales afin de mettre en place des projets mieux adaptés au contexte local et (3) communiquer davantage avec les communautés locales afin de leur montrer que leur préoccupation majeure en commun est la consolidation de la paix.

Enfin, dans la continuité de ce rapport, il serait important de mener une autre recherche dans les mêmes zones que celles ciblées par cette étude, qui s'intéresserait à l'auto-perception des ONGs de leurs activités. Cela permettrait d'évaluer l'écart entre cette auto-perception et les perceptions des bénéficiaires et, ainsi, d'affiner une stratégie visant à améliorer les interventions sur le terrain des ONGs et à réduire les représentations et perceptions négatives que les bénéficiaires se font d'elles.

5 | Conclusion 31

6

Bibliographie

- Barthold, Angelo. 2014. « Action humanitaire des ONG auprès des personnes déplacées vivant dans le camp d'hébergement du terrain golf à Delmas 48 après le séisme du 12 janvier 2010. » Master, Université de Québec.
- Brauman, Rony. 2000. L'action humanitaire.
 Paris: Flammarion.
- De Vries, Hugo. 2016. Les remous de la stabilisation au Congo. Nairobi : Rift Valley Institute.
- Dijkzeul, Dennis et Iguma, Claude Wakenge. 2010. « Doing good, but looking bad? Local perceptions of two humanitarian organizations in eastern Democratic Republic of the Congo.» *Disasters* 34 (4): 1139-70.
- Enyouma, Marcus. 2014. « Comment penser l'humanitaire aujourd'hui ». Dans Comprendre l'humanitaire édité par Bernard Astruc Nîmes. Champ social 66(72).
- Furaha, Germaine; Mastaki, Jean-Luc et Lebailly, Philippe.2016. « Analyse comparative des résultats économiques de la production rizicole dans les pays de la CEPGL. » African Association of Agricultural Economists. 23 (26): 1-18.
- Girard, René. 1982. *Le bouc émissaire*. Paris : Grasset.

- Guimelli, Christian. 1999. « Les représentations sociales. » La pensée sociale 7 (12): 63-78.
- Grunewald, François et Tessier, Laurence. 2001. « Zones grises, crises durables, conflits oublies : les défis humanitaires. » RICR-IRRC 83(842).
- Iliassi, Elsa Piou. 2012. « ONG et DSL. Imbrications et questions transversales, l'exemple du «développement. » Le Sociographe 40 (4): 10-22.
- Jacquemot, Pierre. 2009. « La sortie de crise dans l'Est du Congo et les perspectives de la coopération régionale. » Monde en développement 3(3): 93-108.
- Jacquemot, Pierre. 2014. « Le Rwanda et la République démocratique du Congo : David et Goliath dans les Grands Lacs. » Revue internationale et stratégique 3(3) : 32-42.
- Lagrange, Marc-André. 2005. « Intervention humanitaire en zone milicienne : deux expériences congolaises. » *Afrique contemporaine* 215 : 147-161.
- M'munga Assumani, François. 2020.

 « Mobilisation de la violence armée dans la sécurisation foncière : Cas de la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu en République démocratique du Congo. » Revue internationale des études du développement 244 : 55-77.

- Ntacobasima, Christian; Bengehya, Jean de Dieu et Murhula, Marius. 2019.

 « L'approvisionnement de la ville de Bukavu en produits vivriers et non vivriers en provenance de milieux ruraux du Sud-Kivu: Cas spécifique d'Idjwi sud et nord, Birava, Mudaka, Kalehe, Minova et Luhihi. »

 International Journal of Innovation and Applied Studies 28 (1): 59-72.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995a. « La politique du terrain. » *Enquête* 1 (2): 71-109.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995b.

 Anthropologie et Développement: Essai
 en socio-anthropologie du changement
 social. Paris: Karthala.
- OCHA. 2021. « Plan de réponse humanitaire en République Démocratique du Congo. » Voir https://reliefweb.int/ sites/reliefweb.int/files/resources/ hrp_2021-vf_28_janvier_web_ok-links.pdf.
- OXFAM. 2015. « L'insécurité sécurisée. » Voir https://oi-files-d8-prod.sʒ.eu-west-2. amazonaws.com/sʒfs-public/file_attachments/bp202-secure-insecurity-drc-protection-060315-fr.pdf.
- Perroulaz, Gérard. 2004. « Les rôles des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle. » Les ONG de développement, rôles et perspectives 23(2) : 9-24.
- Quilliou-Rioual, Martin. 2014. Le genre et les représentations sociales. Dans :
 M. Quilliou-Rioual, Identités de genre et intervention sociale. Paris: Dunod.
- Ryfman, Philippe. 1999. La question humanitaire : Histoire problématique, acteurs et enjeux de l'aide humanitaire internationale. Paris : Éditions la Découverte.

- Ryfman, Philippe. 2013. « Les ONG françaises de développement et humanitaires : une autre « exception française » en Europe? » Mondes en développement 161 (1): 63-78.
- Sanbèlè Dominique Da. 2015.

 « Les organisations internationales économiques et la consolidation de la paix dans les Etats sortant des conflits armés. » Thèse Droit, Université de Grenoble Alpes.
- Sékouna Keita. 2009. « Communication, médias et solidarité internationale: la médiatisation de l'humanitaire dans la presse française. Sciences de l'information et de la communication. » Master, Université Paul Verlaine - Metz.
- Sheria Nfundiko, Justin. 2015. « Femmes du Sud-Kivu, victimes et actrices en situation de conflit et post conflit. » *Hérodote* 158 (255): 182-199.
- Van Campenhoudt, Luc; Marquet Jacques et Quivy, Raymond. 2017. Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod.
- Verweijen, Judith; Vogel, Christoph et Musamba, Josaphat. 2019. Les rebelles et la ville. Dimensions urbaines de la mobilisation armée dans l'Est du Congo. Nairobi: Rift Valley Institute.
- Vwima, Stany; Mirindi, Germaine et Lebailly, Philippe. 2018. *Description de l'environnement alimentaire du Sud-Kivu*. Paris: Editions universitaires européennes.

6 | Bibliographie

The Insecure Livelihoods Series





